

VALETTE Alexandre Théodore

Etat Civil:

Né le 3 novembre 1891 à Vicq-sur-Gartempe (86) au Bourg.

Parents : **Pierre VALETTE** (cultivateur) et **Marie Augustine DERE (DERAY, DERET, DERE, DESRAY)**

Fratrie :

- **Auguste VALETTE** (1880 - 1955) marié avec **Hélène JAMONNEAU** le 21 février 1909 à Vicq-sur-Gartempe (86).
- **Jules Gaston VALETTE** (1885 -) marié avec **Germaine HELENE** le 27 juin 1914 à Vicq-sur-Gartempe (86).
- **Marcel Gustave VALETTE** (1887-1962) marié avec **Louise Camille ROCHER** le 23 juin 1914 à St Germain (86), remarié avec **Léonie Marie DIOT** le 28 décembre 1943 à Vicq-sur-Gartempe (86)
- **Romain VALETTE** (1894 - 1966)
- **Marie Juliette VALETTE** (1897-) mariée avec **Maurice Xavier CHAUVET** le 4 septembre 1920 à Poitiers (86).

Registre Matricule :

Alexandre Théodore VALETTE est de la classe 1911 et porte le numéro matricule 699 au bureau de recrutement de Châtellerault.

Profession de cultivateur.

Son Corps d'Affectation est le 69ème Régiment d'Infanterie.

Le casernement ou lieu de regroupement est Nancy et Toul.

Détail des services et mutations diverses :

Incorporé au 69ème Régiment d'Infanterie comme appelé à compter du 1er octobre 1912.

Arrivé au corps le 2 du dit mois, soldat de 2ème classe.

Passé dans la réserve de l'armée active le 1er octobre 1914.

Passé au 160ème RI le 27 octobre 1914.

A une date inconnue, il est muté au 360ème RI.

**Tué à l'ennemi le 18 décembre 1914 à
Notre-Dame de Lorette (Pas-de-Calais).**



Ministère de la défense - Mémoire des hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **VALETTE**
Prénoms **Alexandre, Théodore.**
Grade **soldat de 2^{em} classe**
Corps **360^{em} Régiment d'Infanterie**
N° **9930/811** Cl. **1911**
Matricule **699** au Recrutement **Châtellerault**
Mort pour la France le **18 Décembre 1914**
à **Notre Dame de Lorette (P. de C.)**
Genre de mort **Tué à l'ennemi.**
Né le **3 Novembre 1891**
à **Vicq** Département **Vienne.**
Arr^m municipal (p^r Paris et Lyon,)
à défaut rue et N°.
Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.
Jugement rendu le _____
par le Tribunal de _____
acte ou jugement transcrit le **30 Octobre 1915**
à **Vicq / Gartempe Vienne**
N° du registre d'état civil _____
260-708-1022. [26134]

Ses différentes campagnes :

En guerre contre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie du 2 août au 18 décembre 1914.

Sépulture :

Sans sépulture connue.

Quand Alexandre VALETTE (20 ans) entre dans la guerre, il est au 360ème RI engagé à la défense des collines d'Artois , en particulier celle de Notre-Dame de Lorette. Pendant six mois, les troupes vont vivre des conditions très difficiles.

Historique du 360ème RI.



C'est dans ces conditions délicates qu'échut au 360ème l'honneur d'assurer avec les régiments du 21ème Corps d'Armée, auxquels il était momentanément rattaché, la défense du plateau de Lorette. Ce rôle qu'il assumait pendant 6 mois, de novembre à mai, bien qu'il n'ait point été marqué par d'importants faits d'armes n'en constitue pas moins une page glorieuse dans les annales du régiment.

Lorsque le 360ème prit position sur le plateau de Note Dame de Lorette, face à la chapelle (photo ci-dessous) tenue par les allemands, les tranchées n'existaient encore que par tronçons qu'aucun réseau de fil de fer ne protégeait. Sur ce terrain si propice aux surprises, des escarmouches assez sérieuses avaient lieu. Au cours d'un de ces combats locaux, une section de la 18ème compagnie occupa même les ruines de la chapelle, d'où une violente contre-attaque nous délogea le lendemain. Puis peu à peu, les défenses accessoires devenant plus épaisses, la ligne de tranchées plus continue, les attaques par surprises devinrent plus difficiles. Des attaques infructueuses, opérées le 17 décembre par les chasseurs du 21ème corps, démontrèrent qu'il fallait, avant tout assaut des préparations d'artillerie prolongées, ce qui nécessitait une mise en œuvre générale des moyens industriels de l'arrière. Cette nécessité, en même temps que les difficultés que la saison d'hiver oppose aux offensives dans les pays pluvieux, explique la longue stagnation qui suivit, puisque ce n'est que le 9 mai que les troupes françaises se lancèrent à l'assaut des positions allemandes.

